

NOUVELLES RELIGIEUSES

La question scolaire du Manitoba. — On a proposé dernièrement, dans la législature de Winnipeg, un projet de loi pour rendre l'instruction obligatoire. « Pour être ingénieux écrit notre excellent confrère de la *Semaine religieuse* de Québec, le truc est ingénieux ! Il consiste à rendre les écoles publiques neutres, c'est-à-dire en pratique protestantes, puis à forcer les parents à y envoyer leurs enfants. C'est admirable de simplicité. Seulement cela ne réussit pas toujours, quand les catholiques s'y refusent. Au Manitoba, c'est le député de Provencher, M. Jos. Bernier, directeur du *Manitoba*, qui s'est fait l'intrépide défenseur de la liberté religieuse, et qui par un magistral discours a fait rejeter le projet de loi vexatoire. Nous le félicitons vivement de son bon courage et de son succès ».

« Après cet exemple et d'autres semblables, il est permis de dire que le jour où les catholiques du Canada verront leurs droits violés partiellement ou totalement, ils n'auront qu'à s'en prendre à leur défaut de clairvoyance, de courage et d'énergie. Une minorité est généralement invincible, quand elle veut l'être ».

Denier de Saint-Pierre. — Depuis l'élévation de S. S. Pie X au trône pontifical, la secte n'a cessé de lancer toutes sortes de nouvelles, tendant à tarir les maigres ressources du Saint-Siège.

Ces semaines dernières, elle annonçait dans ses journaux que l'empereur d'Autriche, pour remercier Dieu de sa guérison, venait d'envoyer un million au Vatican. C'était pure invention.

Aujourd'hui, autre invention. On dit qu'un employé du Vatican a dérobé au trésor pontifical des sommes s'élevant « aux proportions d'un scandale ».

Le but est toujours le même. On veut faire entendre au clergé et aux fidèles qu'il est inutile de se cotiser pour le